



Presse Nationale

> Politique



Le Chef de l'Etat reçoit, ce jeudi, les vœux des journalistes

Le Président de la République, Alassane Ouattara, reçoit les vœux de nouvel an de la presse et des médias, ce jeudi 30 janvier à 17heures au Palais de la Présidence de la République, au Plateau.



Un Consulat de la Côte d'Ivoire crée à Laâyoune au Maroc

Le Conseil des ministres a adopté hier mercredi, un décret portant création d'un consulat général de la République de Côte d'Ivoire à Laâyoune, au Maroc. Cette mesure, selon Sidi Tiémoko Touré, vise à rapprocher davantage l'administration consulaire des ressortissants ivoiriens vivant dans les régions du sud marocain et à renforcer leur protection consulaire. En outre, la nouvelle administration consulaire ivoirienne au Maroc permettra de consolider les liens d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays.



Représentation des femmes dans les assemblées élues : La CEI et le ministère de la Femme en phase

Le bureau de la Commission électorale indépendante (CEI) a eu une séance de travail, le mardi 28 janvier 2020, à son siège d'Abidjan II-Plateaux, avec une forte délégation du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, conduite par la ministre Bakayoko-Ly Ramata. A l'issue des échanges, la ministre a expliqué à la presse, les dessous de cette réunion. « Nous sommes venus avec deux préoccupations majeures. Il s'agit de la prise en compte dans le code électoral, des dispositions de la loi du 14 octobre 2019 favorisant la représentation des femmes dans les Assemblées élues. Cette loi institue, en effet, un quota minimum de 30% de femmes sur le nombre total de candidats pour tous les scrutins. Mais aussi plaider pour la création d'une cellule genre au sein de la CEI ». Sur ces deux questions, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant assure avoir eu des engagements de la part du président de la Commission électorale, Ibrahim Koulibaly-Kuibiert.

> Economie



Désenclavement des villages/ Anyama-Adjamé et Ahouabo : Le gouverneur Mambé bitume 5,5 km de routes

Le gouverneur du district d'Abidjan, Beugré Mambé, était hier à Anyama dans les villages Anyama-Adjamé et Ahouabo, pour annoncer le bitumage des tronçons Anyama/Anyama-Adjamé et Anyama-Ahouabo long de 5,5 km. Selon le gouverneur, ce projet s'inscrit dans le cadre du vaste projet de désenclavement des villages Akyé et Atchan du district autonome d'Abidjan. Un projet qui compte 4 volets principaux. En plus du bitumage de 150 km de routes menant à ces villages pour un coût global de 60 milliards de FCFA, il faut citer l'assainissement et le drainage, l'électrification et l'adduction en eau potable. Pour la seule localité d'Anyama, 5 milliards de FCFA sont prévus pour réaliser ce projet qui s'achève fin 2020.

> Société



Ecoles privées/ Autorisation d'exercer les fonctions d'enseignant et d'éducateur : Le ministère fixe de nouvelles conditions

La responsable de la Direction de l'encadrement des écoles privées (DEEP), Toungara Mamenet, a informé récemment par le biais d'un communiqué, que le dépôt des dossiers de demandes d'autorisation d'enseigner, de diriger et d'exercer la fonction d'éducateur, au titre de la session 2020, débutera le 03 février

prochain et prendra fin le 13 mars 2020. La note signée de la directrice, relève par ailleurs que les inscriptions se feront en ligne sur le site www.mendeep.org. Elles ne seront validées qu'après un contrôle du dossier physique et du paiement des frais à la DEEP. Les postulants doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants : Cap Sanitaire et Social pour le préscolaire, BEPC ou Bac pour le primaire, Bac ou BTS pour le poste d'éducateur, Deug 2 et plus pour le secondaire général, Bac et attestation de fin de formation délivrée par L'INJS.



Renforcement des capacités des hôpitaux du district d'Abidjan : un vaste programme de réhabilitation lancé

Le gouvernement ivoirien a décidé de réhabiliter et de renforcer le plateau technique de plusieurs hôpitaux du district d'Abidjan. Il s'agit des hôpitaux de première référence du "Grand Abidjan". Ces structures sanitaires bénéficieront de travaux de réhabilitation et d'extension, de l'accroissement de la capacité d'accueil et de nouveaux équipements techniques. Hier lors de la conférence de presse d'après Conseil, le porte-parole du Gouvernement a donné la liste des communes bénéficiaires de ce programme. « Sont concernés l'hôpital général d'Anyama, l'hôpital général de Koumassi, l'hôpital général de Port-Bouët, l'hôpital général et le centre hospitalier de Dabou, l'hôpital général l'hôpital psychiatrique de Bingerville », a indiqué Sidi Touré.



CNPS/Bientôt une plate-forme intégrée de paiement

La plateforme intégrée de paiement de la Caisse Nationale et de Prévoyance Sociale (CNPS) sera en service bientôt. L'annonce de la mise en service de la plateforme dénommée e-CNPS a été faite mardi 28 janvier à Abidjan, par les responsables de l'institution.



Epidémie à Coronavirus, coincés en chine dans le foyer de la maladie : Alassane Ouattara décaisse 25 millions de FCFA en faveur de 80 Ivoiriens

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a décidé de venir en aide aux Ivoiriens coincés dans le foyer de l'épidémie à Coronavirus en Chine, précisément dans Wuhan. Selon le porte-parole du gouvernement Sidi Tiémoko Touré, au nombre de 80 Ivoiriens, le Chef de l'Etat a instruit ses services à l'effet de faire parvenir 300 000 FCFA par personne à ses compatriotes en Chine, soit un total de 25 millions de FCFA. Cette assistance, au dire du ministre de la Communication et des Médias, leur permettra de vivre étant donné que la région a été mise en quarantaine.



Cas suspect de Coronavirus en Côte d'Ivoire : Le résultat est négatif pour la patiente venue de Pékin

Les tests effectués sur l'étudiante ivoirienne venue de Pékin en Chine, samedi dernier, avec des symptômes du nouveau coronavirus, sont négatifs. C'est un communiqué de presse du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique qui l'affirme. « Ce mercredi 29 janvier 2020, les résultats des échantillons analysés par les Instituts Pasteur de Côte d'Ivoire et de Paris se sont révélés négatifs au coronavirus », selon le Dr Aka Aouélé, ministre de la santé. L'étudiante « se porte bien et a regagné le domicile familial ».



Journée internationale de la femme du 8 mars : Les femmes vont véhiculer un message d'unité nationale à travers 5 pagnes

Le pagne-uniforme (5 pagnes de différentes couleurs) de la Journée internationale de la Femme, dénommée JIF 2020, qui sera célébrée, le 8 mars prochain, a été présenté aux journalistes, le vendredi 24 janvier 2020, au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, à Abidjan-Plateau, par la ministre Bakayoko-Ly Ramata. "Le pagne, qui symbolise la femme africaine par excellence, incarne un thème et mieux, véhicule un message ", a indiqué la ministre, en présence de la secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation de la femme, Myss Belmonde Dogo, avant de poursuivre: « La richesse des couleurs symbolise l'engagement des femmes à faire de notre riche diversité culturelle, ethnique, religieuse, un atout pour la paix, l'union et la cohésion sociale. Dans la variété de couleurs, l'orange, le vert et le blanc sont là pour rappeler notre drapeau national, symbole de notre identité. A ces couleurs, sont associés le bleu, le violet et le marron, signe de notre unité malgré la diversité culturelle qui fait tant la beauté de notre pays », a-t-elle soutenu.

Conseil des ministres, hier/Sidi Touré porte-parole : « Les débordements sur les réseaux sociaux feront l'objet de poursuites judiciaires »



« Nous avons constaté un débordement sur les réseaux sociaux. Très vite, la justice ivoirienne s'est saisie du dossier et est en train de mener des enquêtes pour identifier les différents auteurs. Nous ne pouvons tolérer ce genre de débordements. Chaque internaute est responsable de ses propos et sera traqué de sorte que ce genre d'abus au niveau langagier soit banni », a relevé Sidi Tiémoko Touré, à l'issue du Conseil des ministres tenu hier au Palais présidentiel au Plateau.

> Culture



Lancement de miss CI 2020 : Tout change pour cette nouvelle édition

Le jeudi 23 janvier dernier à Abidjan, le Comité Miss Côte d'Ivoire (COMICI) a procédé au lancement de la 24ème édition du plus prestigieux concours de beauté du pays. Le COMICI, entouré de ses partenaires et du quinté Miss sortant, a dévoilé le programme complet de cette nouvelle édition 2020. Le secrétaire général du Comité, Thierry Coffie, a annoncé, que les présélections démarreront le 15 février à Abengourou. Les candidates devraient respecter les critères suivants: être née de sexe féminin, de nationalité ivoirienne par au moins l'un des parents ; mesurer au minimum 1,68 m ; être sans enfant ; avoir un casier judiciaire vierge ; avoir un niveau scolaire équivalent à la classe de 1ère et avoir un âge compris entre 17 ans et 25 ans. Pour ce qui est de l'innovation, « les candidates devront s'acquitter de la somme de 20 000 FCFA comme caution à l'inscription. Celles qui ne seront pas retenues pour les présélections seront remboursées », a déclaré Victor Yapobi, président du COMICI.

Vu sur le Net

> Economie



Relance du secteur sucrier ivoirien : Le gouvernement maintient l'interdiction des importations de sucre sur une période de 5 ans

Des mesures relatives à la relance du secteur sucrier ont été prises, ce mercredi 29 janvier 2020, en Conseil des ministres présidé par le Président de la République, Alassane Ouattara. En effet, dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie et en vue de relancer le secteur sucrier ivoirien, le gouvernement a décidé du maintien de la mesure d'interdiction des importations de sucre sur une période de cinq ans et de la signature d'un contrat-plan entre l'Etat et les sociétés sucrières sur une période de cinq ans, à travers lequel elles s'engagent à réaliser les investissements nécessaires pour augmenter leur capacité, améliorer leur productivité et compétitivité et améliorer leur autosuffisance en sucre.

> Société



Média/Après avoir atteint le million d'abonnés : La Rti décroche le trophée YouTube

La Radiodiffusion télévision ivoirienne (Rti), s'est résolument engagée à ne pas rester en marge de la révolution numérique. Pour atteindre ses objectifs, elle a lancé Rti Digital qui dispose de trois supports de communication. D'abord les plateformes vidéos, ensuite le site internet / les applications mobiles et enfin les réseaux sociaux. Sur l'ensemble de ces différents supports, le constat d'une forte croissance a été établi en 2019 avec en prime, le "Trophée You Tube", consacrant le million d'abonnés atteints. Le trophée a été remis au directeur général de la Rti, Fousseni Dembélé, lors d'une cérémonie organisée le 28 janvier, à la direction générale de la Rti, à Cocody.

Agence de Presse

> Economie



Bientôt l'établissement d'un vol direct entre Abidjan et Luanda

« J'ai finalement le plaisir d'annoncer qu'à partir du mois d'avril 2020, nos deux capitales Luanda et Abidjan, seront liées par un vol direct ». L'information a été donnée mardi par l'ambassadeur d'Angola en Côte d'Ivoire, Mario Feliz, à l'occasion d'un dîner d'adieu offert par le gouvernement ivoirien, en présence du ministre des Eaux et forêts, Alain Richard Donwahi, représentant le ministre des Affaires étrangères. L'Ambassadeur d'Angola en Côte d'Ivoire, Mario Feliz, qui a pris fonction le 15 avril 2015, a été élevé au rang de commandeur de l'ordre national.

> Société



Un système de veille créé en Côte d'Ivoire pour lutter contre le travail des enfants

Le gouvernement a adopté, mercredi, en conseil des ministres, un décret portant création, attribution, organisation et fonctionnement du système d'observation et de suivi du travail des enfants en Côte d'Ivoire (SOSTECI), un système de veille, d'alerte précoce et d'intervention dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, a expliqué que le système a été conçu en collaboration avec tous les acteurs de la lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention de l'OIT.



Le gouvernement institue un code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain

Le gouvernement a institué en Conseil des ministres, mercredi, à Abidjan, un code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain, a annoncé son porte-parole, Sidi Tiémoko Touré, dans son compte rendu. Il a expliqué que ce projet de loi rassemble les normes législatives et réglementaires existant dans le domaine du foncier urbain et de l'urbanisme en un texte unique et actualisé. Selon lui, ce dispositif vise à améliorer la qualité des règles d'urbanisme, à renforcer la protection de la propriété foncière en zone urbaine et à sécuriser au mieux les transactions portant sur les terrains urbains de façon à réduire considérablement le volume des litiges fonciers.



Coronavirus : L'Etat ivoirien ne va pas rapatrier ses ressortissants (Porte-parole)

Le gouvernement ne va pas pour l'instant procéder au rapatriement des ressortissants ivoiriens vivant en Chine, notamment à Wuhan et sa région où s'est déclarée récemment l'épidémie de Coronavirus, a indiqué, mercredi, son porte-parole, Sidi Touré, à l'issue d'un Conseil des ministres. « La réaction en la matière n'est pas le rapatriement de nos compatriotes parce qu'au risque de créer des vecteurs de propagation de cette maladie. C'est plutôt assister nos frères et sœurs pour pouvoir contenir la maladie et si possible les accompagner », a déclaré M. Touré, relevant la solidarité de l'Etat ivoirien au peuple chinois.



Le ministre des Transports annonce la réhabilitation de plusieurs aéroports et la restructuration de la SODEXAM

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a annoncé, mercredi, à Abidjan, la réhabilitation et l'équipement de plusieurs aéroports ainsi que la restructuration de la Société d'exploitation de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (SODEXAM). Recevant les vœux de nouvel an de ses collaborateurs, M. Koné a promis, qu'en 2020, les aéroports de Korhogo, San Pedro, Bouaké, Man, Odienné et Yamoussoukro seront complètement réhabilités et équipés en moyens de dernière technologie.



Cinq postes juxtaposés en construction pour alléger les procédures administratives (Gouvernement)

Le ministre des Transports, Amadou Koné a relevé, mercredi, à Abidjan, que cinq postes juxtaposés sont en cours de construction en vue d'alléger les procédures administratives entre la Côte d'Ivoire et les pays frontaliers, et de rendre ainsi compétitifs, les deux ports dans le pays. Il s'agit de Noé (frontière Côte d'Ivoire-Ghana), Prolo (frontière Côte d'Ivoire-Guinée), Gbapleu (frontière Côte d'Ivoire-Liberia), Nigouni (frontière Côte d'Ivoire-Mali), Laléraba (frontière Côte d'Ivoire-Burkina Faso).



Un projet de matérialisation des barrages routiers annoncé en Côte d'Ivoire

Un projet de matérialisation des barrages routiers sera bientôt lancé en Côte d'Ivoire afin d'offrir aux usagers une meilleure maîtrise des points de contrôle et d'éviter l'encombrement des voies. L'information a été donnée par le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, au cours d'une cérémonie d'échanges de vœux de nouvel an avec les responsables des structures sous sa tutelle.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.